

Zeitschrift: Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 30 (1897)
Rubrik: Faits divers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

FAITS DIVERS

Société de la Haye pour la défense de la religion chrétienne. Programme de 1897.

Dans leur session de septembre, les directeurs ont eu à se prononcer sur huit mémoires, dont ils ont eu le regret de ne pouvoir couronner aucun.

Trois de ces mémoires, écrits en allemand, avaient pour but de donner un *examen critique*, demandé en 1894, de l'accusation qui rend la réforme du seizième siècle responsable pour une grande part de la démoralisation qui l'a suivie. L'un des auteurs n'a point du tout compris la question, et n'a opposé à l'accusation dont il s'agit que des affirmations sans preuves. L'ouvrage du second valait mieux, était riche de contenu, sérieux et impartial; mais l'ordonnance des matières est très défectueuse, le sujet traité mal défini, et tandis que l'auteur se livre à des digressions étrangères à la question, il passe à côté de choses importantes qu'il eût dû traiter. Ce n'est pas un plaidoyer remontant aux principes mêmes. Le troisième mémoire, quoique bien et agréablement écrit et présentant des vues intéressantes, est trop inexact dans ses analyses dogmatiques et manque trop de logique dans sa méthode, pour pouvoir faire voir clairement en quoi l'accusation dont il s'agit est fondée ou non.

Deux mémoires, écrits en allemand, avaient été consacrés à l'exposition des manières différentes dont le catholicisme et le protestantisme conçoivent la nature et la destination de l'homme, et des conséquences de cette différence par rapport

à l'influence que tous deux exercent actuellement, et par rapport à leur avenir prochain, sujet proposé en 1895. Ni l'un ni l'autre ne sont impartiaux à l'égard du catholicisme. L'un est bref et bien écrit, mais sans valeur scientifique. L'autre, très volumineux, est le fruit d'études étendues, mais diffus, et il ne répond pas à la seconde partie de la question posée.

La Société avait aussi demandé en 1895 *un exposé et une critique de l'eudémonisme, basés sur l'histoire*. Les auteurs de trois mémoires, deux en allemand et un en hollandais, s'étaient donné pour tâche de fournir cet exposé. Tout en louant chez l'un sa science des faits et sa bonne ordonnance des matériaux historiques, on lui reproche de ne s'être occupé que de l'eudémonisme éthique, quoiqu'il le distingue lui-même de l'eudémonisme psychologique, de s'être borné dans cette partie de son travail à établir que l'utilitarisme ne peut pas servir de base à une éthique scientifique, que son jugement sur le christianisme n'est pas justifié, et qu'il aboutit en fin de compte à la thèse qu'il voulait réfuter.

Le second mémoire, quoique les connaissances historiques de l'auteur soient respectables, expose mal la question. On reproche aussi à cet auteur la grande insuffisance de sa science biblique.

On a vu beaucoup de bon dans le mémoire hollandais ; mais l'auteur a mal saisi la question, identifiant purement et simplement l'eudémonisme et l'utilitarisme. En outre, au lieu de s'appuyer sur l'histoire pour éclairer son sujet, il en a fait son sujet essentiel, sans compter que son style laisse beaucoup à désirer.

L'auteur du premier de ces trois mémoires a été seul à bien comprendre que demander d'éclairer un sujet au moyen de l'histoire est tout autre chose que demander l'histoire du phénomène en question.

Les directeurs ont décidé d'ouvrir un concours sur les trois sujets suivants :

1^o Pour mémoires à rendre avant le 15 décembre 1898 :

I. La Société demande *un exposé des principes de l'utilitarisme, avec la critique philosophique et morale de ce système*.

II. La Société demande une réponse à cette question : *Dans quels rapports les principes religieux et moraux du sermon sur la montagne se trouvent-ils avec les exigences de la vie pratique ?*

2° Pour mémoires à rendre avant le 15 décembre 1899 :

III. La Société demande *un traité sur le libre arbitre, visant spécialement les théories récentes sur les rapports entre les phénomènes psychiques et les phénomènes physiologiques.*

Le concours reste ouvert jusqu'au 15 décembre 1897 sur les sujets suivants : *l'histoire des Eglises wallonnes dans les Pays-Bas, et leur influence ; — les éléments nationaux et les éléments internationaux de la réforme du seizième siècle dans les Pays-Bas.* Il reste ouvert jusqu'au 15 décembre 1898 pour le sujet relatif au *mysticisme moderne*, proposé pour la seconde fois en 1896.

La Société offre aux auteurs des ouvrages couronnés un prix de *quatre cents florins*, qu'ils reçoivent en argent, à moins qu'ils ne préfèrent la médaille d'or valant deux cent cinquante florins, avec cent cinquante florins en espèces, ou la médaille d'argent avec trois cent quatre-vingt-cinq florins en espèces. Les ouvrages couronnés entrent dans la collection des œuvres de la Société, et sont publiés par elle. Les directeurs ne décernent d'accessits, avec ou sans publication dans les œuvres de la Société, qu'après s'être assurés de l'assentiment des auteurs.

Pour pouvoir être admis à concourir, les mémoires doivent être *lisiblement* écrits en caractères *romains*, et rédigés en hollandais, en latin, en français ou en allemand ; tout mémoire écrit en caractères *allemands* ou jugé *trop peu lisible* par les directeurs, est exclu du concours. On recommande aux auteurs toute la *concision* que comportent les exigences de la science, et la nature du sujet.

Les mémoires ne doivent pas être signés, mais marqués d'une devise. Cette devise doit être répétée en guise de suscription sur un billet cacheté, contenant le nom et l'adresse de l'auteur. Chaque mémoire, avec le billet qui l'accompagne,

doit être adressé franc de port à M. le pasteur *H.-P. Berlage*, docteur en théologie, directeur-secrétaire de la Société, à Amsterdam.

Pour publier de nouvelles éditions ou des traductions des ouvrages couronnés et publiés dans les œuvres de la Société, les auteurs doivent obtenir l'autorisation des directeurs.

Les auteurs sont en droit de publier eux-mêmes les ouvrages que la Société n'a pas fait imprimer. La Société reste néanmoins propriétaire des manuscrits, mais elle peut les céder aux auteurs sur leur demande.
